



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Montreuil, le 31 août 2018

Réf. : PD/CJA 31.08.18

Monsieur le ministre,

Nos organisations syndicales vous ont adressé un courrier, au mois de juin 2018, pour vous faire part de nos inquiétudes et interrogations sur les finalités et la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle que vous avez engagée.

Nous n'avons toujours pas le calendrier des audiences qui devaient débiter fin août ni les documents correspondants. Certains documents vont être rapidement soumis au conseil supérieur de l'éducation. Dans le respect du dialogue social et des instances représentatives des personnels, nos organisations syndicales vous demandent de les porter à leur connaissance, notamment les grilles horaires « *enseignants* » et la dotation d'autonomie qui accompagnera les DHG.

Vous avez annoncé que le nombre d'élèves en bac professionnel « *gestion administration* » sera fortement réduit. Nous savons que cela entraînera d'importantes suppressions de postes, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons connaître, dans les meilleurs délais les perspectives et les modalités de reconversion qui seront offertes à nos collègues.

Certaines des mesures que vous avez annoncées pour « *Viser l'excellence* » de la voie professionnelle inquiètent toujours vivement les personnels sur de nombreux aspects.

De plus, votre volonté de développement de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels suscite également de grandes incertitudes concernant la mixité des publics et des parcours. Nous craignons l'impact que pourrait avoir cette mesure à terme sur le statut des professeurs de lycée professionnel.

Le courrier, que vous nous avez adressé au mois d'août, n'apporte pas de réponse à ces questions, alors que nous savons que les premières mesures de la réforme seront mises en œuvre dès la rentrée 2019.

L'intersyndicale vous demande une rencontre en urgence, dès la première semaine de septembre, pour éclaircir tous ces points et apporter des réponses aux inquiétudes légitimes des personnels. Le calendrier précis et les modalités du dialogue social doivent être arrêtés au plus vite. Faute d'un dialogue social sincère, les personnels seraient contraints d'envisager d'autres modalités d'actions pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs élèves.

C'est parce que nous partageons avec vous l'objectif de viser l'excellence de la voie professionnelle pour former des jeunes et faire d'eux des citoyens accomplis, que nous vous demandons avec insistance de nous communiquer les éléments constitutifs de cette réforme.

Pour notre part, nous considérons que cette ambition nécessite un réel effort d'investissement en moyens humains et financiers pour que les promesses de revalorisation de la voie professionnelle se traduisent enfin par une réelle amélioration des conditions d'études des élèves, de travail et de rémunération des personnels.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le ministre, d'accepter nos salutations les meilleures.

Pour la CGT Educ'action

Patrick DESIRE
Secrétaire général



Pour le SNETAA-FO

Pascal VIVIER
Secrétaire général



Pour le SNUEP FSU

Sigrid GERARDIN
Secrétaire générale



Pour le SNEP FSU

Benoît HUBERT
Secrétaire général



Pour le SNALC-CSEN

Jean-Rémi GIRARD
Secrétaire général



Pour le SNCL FAEN

Jean-Denis MERLE
Secrétaire général



Pour SUD ÉDUCATION

Cybèle DAVID
Co-Secrétaire fédérale



Pour SE-UNSA

Stéphane CROCHET
Secrétaire général



Pour la SGEN-CFDT

Catherine NAVE-BEKHTI
Secrétaire générale



Pour le SIES

Jean-Baptiste VERNEUIL
Président

